

AUTORISATION DE PRISE DE VUE ET DE DIFFUSION DE L'IMAGE

Nous soussignés :

Nom, Prénom :

Demeurant :

Adresse @mail :

Agissant

Pour moi même

En qualité de représentants légaux de :

Accordons à l'association « Les crayons de Makéda » d'effectuer, dans le cadre de la vidéo réalisée le 8 février pour le vidéo clip de la chanson « les crayons » des prises de vue photographiques et des enregistrements audiovisuels sur lesquels je / notre enfant pourrait apparaître.

Nous accordons à l'association « Les crayons de Makéda » l'autorisation de diffuser les images captées, fixées et enregistrées sur quelque support que ce soit (Internet, Presse, Télévision...).

* ENGAGEMENT DE L'ASSOCIATION

L'Association s'interdit expressément de procéder à une exploitation des images susceptibles de porter atteinte à la vie privée ou à la réputation du figurant, ni d'utiliser les images objets de la présente autorisation dans un autre but que la promotion de la chanson ou de l'association en ce compris tout support à caractère pornographique, raciste, xénophobe ou toute autre exploitation préjudiciable.

L'association tiendra à disposition des figurants un justificatif de chaque parution, disponible sur simple demande.

* CONDITIONS DE L'ACCORD

Nous accordons cette autorisation à titre gracieux et pour un territoire illimité.

La présente autorisation est consentie sans limitation de durée.

Nous manifestons ainsi notre intérêt et notre soutien au travail de l'association.

Fait à

Le

Signature du figurant ou de ses représentants légaux

Faire précéder les signatures de la mention « Lu et Approuvé »